



Conseil d'établissement – École St-Gérard (local 327)
Jeudi 23 octobre 2025, 18 h 30

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école St-Gérard, tenu le jeudi 23 octobre 2025 à 18h30, au 505 rue Liège Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Parents : Ophélie Rivière, Alexandra Dumont, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin, Nicolas Sangaré, Pascale Savage-Blanchard, Marie-Joëlle Carbonneau, Élise Labonté-Lemoyne

Enseignants : Dominique Aubin, Lorraine Forget-Gagnon et Tristan Goguen

Professionnels : Caterina Del Busso

Directrice : Jacinthe Nolin

ABSENTS :

Représentante du service de garde : Siham Chileg

Parents : Laurence Bourret, Smaili Mouloud

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

La directrice, Jacinthe Nolin, déclare la réunion ouverte. Il est 18h30.

Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

- Ophélie Rivière est nommée comme secrétaire
- pas de gardien du temps

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Joëlle Carbonneau l'ajout d'un point sur l'élection à la vice-présidence.

IL EST PROPOSÉ PAR Lorraine Forget-Gagnon l'ajout d'un point concernant une campagne de financement des élèves de 5^{ème} année.

Adoptée à l'unanimité

2. ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture

1.2 Mot de bienvenue, présentation des membres

1.3 Quorum

1.4 Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Lecture et adoption du procès-verbal du dernier CÉ du 24 sept. 2025

4. Suivi du procès-verbal de septembre 2025

- 4.1 Formulaire de déclaration d'intérêts
- 4.2 Plan local des mesures d'urgence
- 4.3 Élection de la vice-présidence
- 5. Parole au public
- 6. Études des dossiers
 - 6.1 Dépôt du document Normes et modalités
 - 6.2 Adoption du budget annuel de l'établissement
 - 6.3 Présentation de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - 6.4 Campagne de financement
 - 6.5 Programme d'anglais intensif en 6^e année
- 7. Droit de parole aux membres du Conseil
 - 7.1 Directrice
 - 7.2 Enseignants
 - 7.3 Personnel de soutien
 - 7.4 Parents
- 8. Levée de l'assemblée

TENUE DE LA RENCONTRE

- 3. Suivi du procès-verbal de septembre 2025
 - Remis au prochain CÉ.
- 4. Suivi du procès-verbal de septembre 2025 :
 - 4.1 Formulaire de déclaration d'intérêts :
 - À remplir avant fin octobre, Mme Nolin rappelle que les membres du CÉ doivent compléter la formation sur le CÉ.
 - 4.2 Plan local des mesures d'urgence :
 - Exercice d'évacuation vécu la semaine passée qui s'est bien passé, et implantation au service de garde selon les recommandations des services d'urgence (2x par année)
 - Lieu de rassemblement est Lucien Pagé, Jonathan Brassard Potvin rappelle que ce lieu est très loin surtout lors des déplacements en hiver. Mme Nolin va faire un suivi sur ce point. Mme Nolin propose de laisser des couvertures dans le cabanon qui est dans le fond de la cour d'école.
 - 4.3. Élection de la vice-présidence :

Jonathan Brassard Potvin est élu à la vice- présidence à l'unanimité.
- 5. Parole au public
- 6. Études des dossiers
 - 6.1 Dépôt du document Normes et modalités :

- Karine Brunet questionne sur la communication des résultats entre les années ou pendant l'année scolaire entre les parents et l'enseignant.
- Mme Nolin rappelle que selon les normes et modalités, pour les élèves en difficulté (65% et moins) une communication mensuelle devrait être mise en place.
- Un système de suivi selon les vulnérabilités des élèves (compétences évaluées) est mis en place à l'école. Cela aide pour la mise en place de mesures d'aide en orthopédagogie et autre.
- Document déposé sur le site web de l'école et l'information sera transmise lors du prochain info-parent.

6.2 Adoption du budget annuel de l'établissement

Rapport détaillé :

- l'année dernière finie avec un petit surplus, occasionné par le service de garde et aussi pas de professionnel, 24 000\$ au privé en orthophonie en 2024-2025.
- cette année 100% salaire utilisé, peu de libération possible pour les enseignants
- Tristan Goguen questionne la cotisation de l'ordre professionnel : cela va être remboursé par le CSSDM.
- Alexandra Dumont interroge la direction sur l'impact des coupures sur le budget de l'école : ETC (équivalent à temps complet), temps supplémentaire + suppléance doivent être limités. Possibilité de nouvelles ouvertures à venir pour du tutorat et l'aide à la classe.
- Mme Nolin a fait une relance pour les buts de soccer aux ressources matérielles, ressources humaines à venir (pas encore de date)
- Pascale Savard-Blanchard propose l'adoption du document, le document est adopté à l'unanimité. (R1_2025-10-23)

6.3 Présentation de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation

- Nouveau gabarit proposé par le CSSDM, donc meilleure uniformité entre les écoles.
- Mme Nolin présente le document.
- Tristan Goguen questionne sur la gradation des définitions décrites dans le document. Mme Nolin explique que chaque rang est traité selon des protocoles différents (niveaux)
- Mme Nolin va vérifier la lecture du document pdf selon les outils numériques (Apple vs Android)
- Jonathan Brassard-Potvin relève qu'il est difficile de prendre une décision sur l'adoption du plan car les membres du CÉ ne sont pas au courant du nombre et du type de plaintes. Mme Nolin rappelle que le questionnaire aide à mieux définir les problématiques et les cibles (abolition des pourcentages) en vue de la mise en place du plan de lutte.
- Mme Nolin précise qu'il y a eu amélioration au niveau des insultes mais encore priorité numéro 1, cour encore lieu à risque, meilleure implication des adultes et des enfants dans la résolution de conflits.
- Proposé par Pascale Savage-Blanchard et adopté par Alexandra Dumont. (R2_2025-10-23)

6.5. Campagne de financement 5^{ème} année

- Dîner pizza (Pizza-Pizza) à l'école à travers la fabrique à projet (paiement en ligne), 5\$ pour une pointe +jus inclus
- 1 campagne de financement sur une semaine avec une journée différente selon les niveaux
- en novembre
- lettre explicative aux parents envoyée aux parents
- Marie-Joëlle Carbonneau propose l'adoption de la campagne et Alexandra Dumont adopte la campagne. (R3_2025-10-23)

6.4 Programme d'anglais intensif en 6^e année

Mme Nolin :

- explique aux membres les différentes modalités déjà vécues à St-Gérard.
- revient sur le fonctionnement de cette année
- pas de remise en question du programme pour les années futures.
- explique la problématique vécue avec le programme d'anglais enrichi
- comité de travail a été mis en place au sein de l'école

Marie-Joëlle propose :

- d'accueillir les questions et les impressions de chacun
- discuter des prochaines étapes (scénarios) si les membres sont prêts pour le vote ou pas afin d'adopter le document présenté par l'équipe école.

Mme Nolin :

- revient sur les modalités du programme proposées par l'équipe école et sur l'importance d'un changement à long terme.

Tristan Goguen revient sur les étapes vécues par l'équipe-école sur le sujet :

- vote des enseignants à majorité sur le redéploiement du programme d'anglais enrichi
- comité de travail mis en place
- nouvelle proposition adoptée à l'unanimité par l'équipe école

Élise Labonté-Lemoyne :

- demande des précisions pour les élèves de l'accueil et le passage au régulier.

Pascale Savage-Blanchard:

- Combien d'enfants pourraient réellement bénéficier du programme régulier ?

Mme Nolin :

- pas de nombre précis mais l'année passée 3 classes selon ce modèle auraient pu être formées selon l'équipe école.

Olivier Therien-Laforest :

- plusieurs élèves mentionnent la difficulté/vitesse des apprentissages supérieur du programme d'anglais.

Lorraine Forget-Gagnon :

- libre choix plus difficile dans Villeray en ce moment, St-Gérard école d'attribution donc obligation de suivre le programme d'anglais

- après le sondage avec les parents, des rencontres avec les parents seront prévues avec les enseignants de 5^{ème} année.

Jonathan Brassard-Potvin:

-Est-ce qu'à chaque année on est capable de remplir une classe complète d'élève qui ne bénéficieront pas de l'anglais intensif ?

- depuis combien d'année cela ne fonctionne pas ?

- combien d'élèves ne réussissent pas leur 6^{ème} année à cause de l'anglais ?

-objectif : 1200 heures pour être fonctionnel en anglais donc manque à gagner pour le futur pour 1/3 des élèves qui ne feront pas le programme d'anglais.

Mme Nolin :

- données disponibles seulement sur l'évolution au 3^{ème} cycle et dans les écoles secondaires publiques.

- oui, la classe régulière pourra combler les besoins des enfants car c'est le programme régulier.

- nos élèves réussissent bien au secondaire (taux de réussite dans les écoles publiques)

- enseignement de l'anglais pas repoussé au secondaire car cours d'anglais encore présent chaque semaine pour les élèves du programme régulier.

Nicolas Sangaré :

- dans le contexte : pas de mention de rétention du personnel. Pourquoi ?

Mme Nolin :

- difficile de voir si réel impact du programme sur la rétention du personnel donc proposition pas centrée autour de ce sujet.

Nicolas Sangaré:

- Peur de créer un effet de stigmatisation pour le groupe régulier.

Mme Nolin :

- offrir les 2 options c'est répondre aux besoins de tous. Importance de l'approche inclusive.

Lorraine Forget-Gagnon :

- pas de programme particulier pour le groupe régulier car des changements d'enseignants sont à venir mais en sachant qu'il va y avoir des projets de toute façon.

Dominique Aubin :

- pas de remise en question du programme ni de l'utilité du programme d'anglais enrichi/intensif.

Jonathan Brassard-Potvin:

- Équipe école semble plus en avance que les parents sur le sujet.
- Est-ce que les élèves ont été sondés sur le sujet ?
- Est-ce que les parents ont été sondés ?
- selon Jonathan, nous manquons de données sur la problématique.

Mme Nolin :

- Non pas de sondage envoyé ni aux parents, ni aux élèves.

Karine Brunet :

- pas prête à donner son opinion sans avoir sondé les parents. Les parents ne sont même pas au courant de tout le contexte. Ça peut être long. Pas à l'aise de voter sur l'adoption du document proposé.

Pascale :

- En accord avec Karine, encore beaucoup de questions, pas prête à voter ce soir, on doit aller sonder les parents.

Alexandra Dumont :

- remercie sur le travail effectué par l'équipe école.
- école de quartier donc on n'est pas tenu d'avoir un enrichissement de l'enseignement de l'anglais
- réussite en français : indicateur de réussite scolaire donc importance pour les élèves d'avoir un maximum d'heures en français.
- à l'aise à voter ce soir

Lorraine :

- Quel pourcentage des parents seraient un marqueur de changement ou d'adoption d'un nouveau modèle ?

Marie-Joëlle Carbonneau:

- le questionnaire servirait davantage à prendre le pouls des parents pour prendre une décision
- consultation des valeurs des parents et pas sur un pourcentage d'accord ou de désaccord.

Élise Labonté-Lemoyne :

- modalité du programme : pas besoin d'être convaincue car confiance à l'équipe sur le modèle à adopter.
- statu quo : x enfants pour qui c'est difficile vs changement : x qui ne bénéficieront pas du programme? Quel est le ratio?
- pas prête à voter si pas de consultation aux parents.

Ophélie Rivière :

- pas prête à voter et prendre une décision ce soir, besoin de valider avec les parents.

Dominique Aubin :

- en accord avec la consultation des parents mais avec une rencontre d'information auparavant.

Mme Nolin :

- formation d'un sous-comité ?
- consultation à tous les parents ? Comment ? Quelles informations ?

Jonathan Brassard-Potvin:

- décision très difficile sans comprendre l'avis des parents.
- beaucoup de parents ne sont pas au courant de l'anglais en 6^{ème}
- assemblée ou séance d'information pour présenter la situation et sur leurs objectifs
- aimerait un éventail de propositions différentes

Mme Nolin :

- Attention, aux parents qui ne répondront pas au sondage, données ne seraient pas complètes.

Lorraine Forget-Gagnon:

- sondage aux parents : 4-5^{ème} année seulement ou 6^{ème} année ?

Tristan Goguen:

- consultation serait très appréciée, des explications des démarches de l'équipe seraient nécessaires à présenter aux parents.
- rappelle l'importance de la réussite pour tous et de l'inclusion.

Mme Nolin :

- sous-comité pour la consultation ? Est-ce que certains membres se proposent ?

Marie-Joëlle Carbonneau:

- oui pour consultation, sous-comité, et rencontre d'information aux parents.
- précise que la rencontre aux parents devrait se centrer sur la mise en contexte de la problématique et pas sur le détail de la mise en place du nouveau programme
- sondage : faire ressortir les éléments collectifs/ valeurs/objectifs des parents, besoin de temps pour le bâtir

Mme Nolin :

- rencontre d'information : décembre
- avant Noël : sondage
- décision doit être prise avant janvier (fin des dates d'inscription)

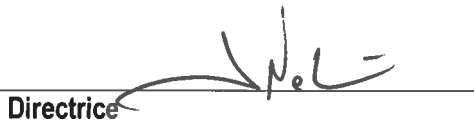
Marie-Joëlle Carbonneau:

- décision applicable pour 2026-2027 ? échéancier confortable ? peur que le temps manque face à la tâche (informer-crée le sondage-analyse des résultats-vote)
- occasion de se donner une vision comme école publique
- former un sous-comité pour 1. Le contenu de la rencontre d'information(contexte) 2. Le sondage
- Sous-comité : modalités de la rencontre d'information d'ici le 10 novembre 2025 (prochain CÉ) + sondage
- Propose d'envoyer un courriel pour savoir les personnes voulant s'investir dans le sous-comité.

LEVÉE DE LA RENCONTRE

La directrice, Jacinthe Nolin propose la fin de la séance. Il est 21h45.


Présidente


Directrice